

Fiche de suivi Mouvement 2020

Chaque fiche de suivi est contrôlée par un élu du SNUipp-FSU24 à la CAPD (Remplir les champs et cases à cocher si nécessaire)

Données personnelles						
Nom d'usage :		Prénom :	Date de naissance :			
Adresse personnelle : Code postal :				ostal :	/ille :	
Ma	ail perso :		Tél. mobile :		Tél. fixe :	
Données professionnelles (issues d'IProf)						
Rattachement administratif (RAD) au 01/09/19 (type de poste et adresse de l'école, de l'établissement ou					de l'établissement ou du service)	
>	Poste occupé au 01/09/19 : à Titre définitif (TPD) □à titre provisoire (PRO) □ depuis le :					
>	CAFIPEMF: oui □ LAD (liste aptitude direction): oui □ CAPASH ou CAPPEI: oui □					
>	➤ Temps partiel demandé : □ de droit □sur autorisation / quotité : □					
В	arème	RQTH = reconnaissance travailleur handicapé				
Éléments du barème applicable à tous les vœux					BOE = bénéficiaire obligation emploi BMP = bonification médecin de prévention	
>	Nombre d'enfants à charge ou à naître (- de 18 ans au 01/09/20)				(1 pt/enfant max 4 pts)	
>	Fonctionnaire en situation de handicap : RQTH ou BOE oui □				(50 pts)	
>	AGS (Ancienneté Générale de Service) au 31/08/2020 : ans mois jours				(5 pts/an)	
>	Mesure de carte scolaire (fermetur	re ou blocage):	oui 🗆		(250 pts)	
>	Service en REP en continu au 31/	08/20 : entre 3 et	4 ans □ depuis	s 5 ans □	(10 pts ou 40 pts)	
>	> Service en PV (pol de la ville) en continu au 31/08/20 : entre 3 et 4 ans □ depuis 5 ans □ (10 pts ou				ns ☐ (10 pts ou 40 pts)	
>	Service en RI (rural isolé) en continu au 31/08/20 : entre 3 et 4 ans □ depuis 5 ans □				(10 pts ou 40 pts)	
Éléments du barème applicable au seul vœu de rang 1						
>	Vœu préférentiel : nombre d'années réitérées (à compter de 2019)				(5 pts/an max 15 pts)	
Valorisation du barème à la demande de l'agent sur certains vœux						
>	approchement de conjoint (RC) : distance < 50 km □ ou ≥ 50 km □ • Séparation ≥ 1 an 1 jour : oui □				(5 pts ou 40 pts) (10 pts)	
>	Autorité parentale conjointe (APC): distance < 50 km □ ou ≥ 50 km □ • Séparation ≥ 1 an 1 jour : oui □				(5 pts ou 40 pts) (10 pts)	
>	Parent isolé (PI) ∶ oui □				(40 pts)	
>	Fonctionnaire, conjoint ou enfant en situation de handicap avec BMP : oui □ • Non cumulable avec bonification RQTH ou BOE				(250 pts)	
Autres éléments						
>	Remarques éventuelles :					
	Vous ne voulez pas que votre non	n figure sur les pu	blications du SN	NUipp-FSU24.	cochez la case suivante : □	

Joindre à cette fiche l'accusé de réception I-Prof qui reprend votre liste de vœux ou une capture d'écran de MVT1D

- 30 vœux maximum sur écran 1
- 35 vœux larges possibles sur écran 2

important

Fiche à retourner au SNUipp-FSU 24 - Bourse du Travail -26 rue Bodin - 24029 PERIGUEUX CEDEX Mail : snu24@snuipp.fr – tél 05 53 08 21 25